

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept Décembre à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 30 Novembre 2023.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 19 ; Nombre de votants : 20

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA - Mme CUEILLEN - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO - M. CAUQUIL - M. GEYRES - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN - Mme LAPLANE-SOTUM - M. ROSELL - Mme MASSAROTTO - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme MESSERLI-CIPRES à Mme BRANA.

Absents excusés : M. CAVALIERE - Mme KLUCZYNSKI.

Absents : Mme COUDERC.

OBJET : Décision modificative n°2 budget festivités

Cette décision modificative vient ajuster à nouveau les crédits du chapitre 011, suite à la réception des dernières factures concernant les festivités.

Section de fonctionnement :

Dépenses	Recettes
Chap. 011 – Charges à caractère général	Chap. 70 – Produits des services, domaine et ventes diverses
Art. 611 : Contrats de prestations de serv. = + 10 000,00 €	Art. 70328 : Autres droits de stationnement et de location = + 10 000,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :

- D'adopter la décision modificative n°2 du budget festivités.

Publié le 8/12/2023

Le 8 Décembre 2023

En Préfecture le 8/12/2023
Pour extrait certifié conforme,

Madame le Maire,
Barbara NETO

